ASSURER LA FONCTION DE TRESORIER



- Mettre les fondamentaux de la comptabilité et de la gestion à la portée des trésorier(e)s
- Permettre à toute personne volontaire d'assurer la fonction de trésorier(e) ou trésorier(e) adjoint(e), même sans connaissance préalable dans le domaine comptable, financier ou la gestion



samedi 23 septembre samedis 7 & 21 octobre samedi 18 novembre samedi 2 décembre



Lieu

A définir selon la provenance des personnes qui s'inscriront.



Forfait de 30 € par personne.



Intervenants

- Myriam Tierce-Monier, Conseil en formation et communication
- Des professionnels (directeur, comptable, trésorier de centres sociaux)



Participants

Formation réservée aux élus des conseils d'administration et aux directeurs/trices des centres sociaux.

Effectif minimum: 8 personnes. Effectif maximum: 15 personnes.



Inscription

Utiliser le bulletin d'inscription joint à ce dossier.

Il peut aussi être téléchargé sur le site de la Fédération :

www.centres-sociaux-rhone.com



Programme

voir au verso



septembre 2017

Samedi 23

PROGRAMME - Assurer la fonction de trésorier

octobre 2017

Samedi 7

Financeurs et financements

- . Rôle et fonction du trésorier
- . Salariés (fonction de direction & comptable)
- . Conseil d'administration
- . Financeurs
- . Spécificité de la gestion associative
- . Les moyens au service du projet
- . Qui sont nos financeurs? Pourquoi nous financent-ils?

Budget

. Savoir lire un budget

2017

décembre

Samedi 2

Samedi 21 octobre 2017

Compte de résultats & bilan

. Eclairer les notions de : produits, charges, plan comptable, bilan, amortissement, investissement, trésorerie, comptabilité analytique, excédent, déficit...

Samedi 18 novembre 2017

Pilotage économique de l'association

- . Assurer le suivi budgétaire tout au long de l'année
- . Le contrôle et les moyens du contrôle

Communication & transmission

- . Pourquoi et vers qui communiquer autour de l'économie du projet ?
- Obligations légales, statutaires et conventionnelles